

COMPOSTAGE PARTAGÉ

GUIDE DU RÉFÉRENT



TOUS**ECO**RESPONSABLES

métropole
GrandNancy

dechets.grandnancy.eu

GUIDE DU RÉFÉRENT

VOUS ÊTES MAINTENANT RÉFÉRENT DE VOTRE SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ. NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE PARTICIPATION ACTIVE POUR LA RÉDUCTION DES DÉCHETS. CE GUIDE VOUS RAPPELLE LES CLEFS DU COMPOSTAGE QUE VOUS AVEZ DÉCOUVERT LORS DE VOTRE FORMATION.

EN TANT QUE RÉFÉRENT, VOUS DONNEZ LE TEMPO ! PARTICIPER AUX RETOURNEMENTS ET AUX RÉCOLTES EST L'AFFAIRE DE TOUS. FAITES-EN UN TEMPS D'ÉCHANGE ET DE CONVIVIALITÉ ENTRE VOISINS !

VOS MISSIONS

- / VEILLER À LA PRÉSENCE DE MATIÈRE SÈCHE DANS LE BAC DE STOCKAGE
- / VEILLER AU BON DÉROULEMENT DU COMPOSTAGE
- / ORGANISER LES TRANSFERTS ET LES RÉCOLTES
- / ÊTRE UN RELAIS D'INFORMATION POUR LES UTILISATEURS DU SITE ET POUR LE GRAND NANCY

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est un **processus naturel de décomposition** de la matière organique par des micro-organismes (bactéries, champignons) en présence d'air et d'eau. Le produit obtenu, le compost, est un amendement organique riche en humus, qui favorise la croissance des plantes, facilite le travail de la terre, retient l'eau (moins d'arrosage)...

30 % de déchets en moins, ça compte !

Jetés avec les ordures ménagères, nos déchets de la cuisine et du jardin sont incinérés. En les compostant, nous réduisons le poids de notre poubelle, nous recyclons nos biodéchets et n'achetons plus d'engrais pour nos espaces verts, jardinières et plantes d'appartement.



QUELS DÉCHETS COMPOSTER ?

CHAQUE UTILISATEUR DISPOSE D'UN BIOSEAU DESTINÉ À STOCKER SES BIODÉCHETS (DÉCHETS ORGANIQUES) ISSUS DE LA CUISINE (PRÉPARATION ET RESTES).

2 catégories de biodéchets

/ La matière brune

/ dure / sèche

appelée « Matière sèche » : carton, coquilles et noyaux. Seule, elle se composte lentement.

/ La matière verte / molle /

humide : déchets de cuisine

(épluchures de légumes et fruits, fruits et légumes abîmés), tontes de pelouse... Seule, elle fermente et pourrit.

Le mélange des contraires

Les déchets de cuisine sont principalement des déchets mous et humides. **Il faudra prendre soin d'apporter des déchets durs et secs que l'on trouvera dans les espaces verts de la résidence : branchages, feuilles mortes...**

À chaque apport de biodéchets, il est nécessaire d'ajouter systématiquement de la matière sèche : **1 part de matière sèche + 2 parts de matière humide.**



QUELS DÉCHETS COMPOSTER ?



Je mets

- > Épluchures de légumes et fruits
- > Fruits et légumes abîmés
- > Restes de repas sans sauces ni graisse
- > Croûtes de fromage
- > Marc de café
- > Filtres en papier, sachets de thé
- > Coquilles d'œufs, noix, noisettes écrasées
- > Noyaux (long à se décomposer)
- > Carton brun
- > Papiers usagés (essuie-tout...)
- > Bouquets de fleurs, plantes

couleur verte : déchets mous et humides
couleur brune : déchets durs et secs

Je ne mets pas

- > Déchets de viande ou poisson, os
- > Coquilles d'huîtres, moules, fruits de mer **non écrasés**
- > Pain
- > Agrumes (oranges, citrons, pamplemousses...)
- > Sauces, graisse, huile
- > Papier glacé ou illustré (magazine...)
- > Métaux / verre / plastiques
- > Matières synthétiques ou textiles
- > Bouchons de liège
- > Poussières et sacs d'aspirateurs
- > Bois de menuiserie
- > Couches-culottes
- > Excréments de chien ou de chat

liste non exhaustive

COMMENT COMPOSTER ?

LES MICRO-ORGANISMES QUI 'COMPOSTENT' ONT BESOIN D'UNE NOURRITURE ÉQUILIBRÉE, D'EAU ET D'AIR. POUR LEUR GARANTIR DES CONDITIONS DE VIE IDÉALES ET OBTENIR UN COMPOST DE QUALITÉ POUR L'ANNÉE SUIVANTE, C'EST SIMPLE !



Les 4 gestes du compostage

- 1 / Varier les déchets contraires** en prenant soin de recouvrir les biodéchets par de la matière sèche.
- 2 / Aérer le mélange régulièrement** (toutes les semaines) pour décompacter le tas et apporter de l'air.
- 3 / Réduire en morceaux** les gros déchets pour une décomposition rapide.
- 4 / Surveiller l'humidité** : le tas doit être humide à la manière d'une éponge essorée. Arroser quand c'est trop sec ou assécher quand c'est trop humide en apportant de la matière sèche.

LES ÉTAPES DU COMPOSTAGE PARTAGÉ



LE SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ EST DOTÉ DE PLUSIEURS COMPOSTEURS, CHACUN A UN RÔLE DIFFÉRENT.

Le composteur de stockage

Il sert au stockage de la matière sèche (aussi appelée "structurant") qui est ajoutée systématiquement dans le composteur d'apport avec les déchets de cuisine.

Le composteur d'apport (ou de fermentation)

C'est le composteur dans lequel se font toujours les apports de déchets de cuisine. À chaque apport, il faut rajouter de la matière sèche. Lorsque ce composteur est rempli, il faut le

transvaser dans le composteur de maturation.

Le composteur de maturation

C'est le composteur dans lequel le compost va se décomposer et s'affiner. Le volume va réduire, on peut donc mettre 2 composteurs d'apports dans le composteur de maturation voire 3 selon la vitesse de remplissage du bac d'apport. **Aucun apport de déchets de cuisine ne doit se faire dans ce composteur.**

Il est important de le brasser 1 fois/semaine.

La récolte

Le compost est mûr lorsque son aspect est homogène (on ne distingue plus les différents déchets), sa couleur est noire, son odeur est agréable (odeur de sous-bois). Pour affiner le compost, il est possible de le tamiser. Le refus peut servir de matière sèche.

IMPORTANT

UN SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ EST DESTINÉ À VALORISER LES DÉCHETS DE CUISINE. IL N'A PAS VOCATION À ACCUEILLIR LES DÉCHETS DE JARDIN. SEULS LES DÉCHETS DE JARDIN POUVANT SERVIR DE MATIÈRE SÈCHE (FEUILLES MORTES, BROYATS, BRANCHAGES RÉDUITS EN MORCEAUX) PEUVENT REJOINDRE LE COMPOSTEUR DE STOCKAGE DANS LA LIMITE DES BESOINS EN MATIÈRE SÈCHE DU SITE. LES TONTES DE PELOUSE, EN PARTICULIER, SONT À EXCLURE.

Pour la gestion in situ des déchets d'espaces verts, n'hésitez pas à prendre contact avec votre maître-composteur.

SAVOIR RÉAGIR À D'ÉVENTUELS DÉSAGRÉMENTS



JUS À LA BASE DU COMPOSTEUR

Mélange trop humide

Ajouter de la matière sèche et brasser le contenu du composteur

PRÉSENCE DE GROSSES MOUCHES (de couleur bleue)

Présence de résidus de viande ou de poisson

*Stopper les apports de protéines animales
Rappeler les consignes aux utilisateurs du site*

PRÉSENCE DE PETITES MOUCHES (mouches de vinaigre, drosophiles)

Déchets frais et/ou sucrés en surface

*Enfourer les déchets frais
Recouvrir de matière sèche*

ODEURS D'AMMONIAQUE

Trop de matière verte/molle/humide

Montée en température excessive (> 70°C) : exceptionnel en compostage partagé

Ajouter de la matière sèche et brasser le contenu du composteur

ODEURS D'ŒUF POURRI

Le contenu du composteur est trop humide

*Brasser le mélange et décompacter les agglomérats
Apporter de la matière sèche pour assécher le contenu du composteur et éviter un tassement excessif
Laisser le couvercle fermé*

ABSENCE D'ÉLÉVATION DE TEMPÉRATURE

Manque d'air
Mélange trop humide
Trop sec (présence de moisissures blanchâtres ou abondance de cloportes)
Manque matière verte/molle/humide

*Brasser le contenu du composteur en prenant soin de décompacter les agglomérats
Apporter de la matière sèche
Arroser le contenu du composteur en profondeur ou laisser le composteur ouvert par temps de pluie
Apporter de la matière verte/molle/humide ou incorporer moins de matière sèche*

UTILISATION DU COMPOST

Le compost est un amendement organique mais ce n'est ni un engrais ni un terreau (riche en humus). Il améliore les qualités physiques, chimiques et biologiques du sol. Le compost peut s'utiliser de trois façons différentes : en paillage, incorporé au sol, en création de jardinière.

Le compost mûr

Le compost mûr, **obtenu entre 9 à 12 mois**, se reconnaît par sa couleur « brun/noir », son odeur agréable de sous-bois, et son aspect grumeleux.

Très riche en matière organique, **le compost mûr ne s'utilise jamais pur** pour les plantations mais toujours en mélange.

Utilisation dans les espaces verts :

> 1 à 3 kg/m² de compost étalé au sol et griffé sur 5 cm maximum (le compost ne s'enterre pas).

Utilisation en repotage et jardinière :

> *Création de jardinières* : 1/3 de compost mélangé à de la terre, du terreau, du sable

> *Renouvellement de jardinières et repotage* : 25% de compost mûr incorporé au mélange des plantes

JARDIN /



CRÉATION / PLANTES D'INTÉRIEUR ET JARDINIÈRES



REMPOTAGE / PLANTES D'INTÉRIEUR ET JARDINIÈRES



Utilisation du compost en paillage



Le compost jeune, obtenu entre 3 et 4 mois, est partiellement décomposé. On peut reconnaître certains déchets. **Le compost jeune s'utilise en paillage.** Le paillage consiste à recouvrir le sol d'une couverture végétale pour le protéger et le nourrir.

Utilisation : étaler sur une épaisseur de quelques centimètres au pied des arbres, des arbustes, des haies, dans les massifs fleuris.

Le paillage régule l'hygrométrie du sol (moins d'arrosage en été), limite la pousse des mauvaises herbes et nourrit le sol progressivement.

Le paillage des déchets verts (= de jardins : tontes, broyat de branches) évite d'avoir à les composter.

Contrôler l'humidité avec le test de la poignée

L'humidité du compost est un facteur important pour une décomposition rapide. Cependant, le mélange ne doit pas être détrempé car dans ce cas l'eau prend la place de l'air.

Le taux d'humidité idéal est de 60 %, c'est-à-dire comme une éponge essorée. Le test de la poignée permet de contrôler cette humidité :



prenez une poignée de compost dans la main et pressez :



> **quelques gouttes perlent entre les doigts et vous réalisez un boudin**, le compost a une bonne humidité.



> **un filet d'eau s'écoule : le compost est trop mouillé.** Apportez de la matière sèche et mélangez.



> **aucune goutte ne coule : le compost est trop sec.** Arrosez en profondeur et mélangez.

LA RESSOURCE EN MATIÈRE SÈCHE

La matière sèche est le facteur limitant du compostage partagé.

Si le stock de matière sèche est épuisé : stopper immédiatement les apports en biodéchets par un affichage sur le composteur d'apport en informant les participants que les apports reprendront dès que de la matière sèche sera à nouveau disponible. Si les apports continuent sans apport de matière sèche vous risquez des nuisances : odeurs, humidité excessive, moucheron.

Les différentes sources de matière sèche

> Le broyat

Fin et bien défilbré pour une décomposition rapide, il absorbe l'humidité et permet l'aération du compost.

Vigilance : le broyat ne doit pas provenir de résineux (pin, sapin, thuya...)

> Les petites tailles de haies

Fraîches, elles permettent une bonne aération du mélange. Sèches, elles régulent l'humidité. Attention ! Comme pour le broyat, les tailles ne doivent pas provenir de résineux. Le broyage à la tondeuse accélère la décomposition, notamment dans le cas de feuilles vernissées.

> Les feuilles mortes

Présentes en abondance en automne, elles absorbent l'humidité (même si elles sont mouillées !). Les grosses feuilles et les feuilles vernissées doivent être broyées (à la tondeuse par exemple). Attention ! L'apport de feuilles mortes nécessite un mélange fréquent (1 fois/semaine).

> Le carton brun/cartonnette

(rouleaux de papier toilette, boîtes d'œufs, cartons de pizza,...) En complément des autres déchets, les cartons doivent être coupés en petits morceaux. Sont exclus les cartons imprimés avec des encres non alimentaires (boîte de céréales par exemple).

Dans le cadre de la convention de partenariat pour la mise en place du site de compostage partagé, c'est au porteur de projet d'organiser un approvisionnement pérenne en matière sèche. Consultez votre convention pour savoir qui est responsable de cet approvisionnement.

Pour vous procurer de la matière sèche, il est possible que les déchets des espaces verts soient mis de côté à l'intention du site de compostage partagé. Les maîtres composteurs peuvent vous conseiller.

RÉPONDRE AUX QUESTIONS

VOICI QUELQUES RÉPONSES AUX QUESTIONS LES PLUS FRÉQUEMMENT POSÉES.

> Le site de compostage partagé va attirer les rats !

Non, car les produits carnés (viande, poisson, laitage) sont interdits. De plus, les déchets apportés sont recouverts de broyat, leur évitant d'être accessibles.

> Le compostage, ça sent mauvais !

Non, car la décomposition se réalise en présence d'air. C'est pourquoi il est important d'ajouter aux biodéchets de la matière sèche comme du broyat et de brasser régulièrement.

> Puis-je mettre la litière de mon chat ou les excréments de mon chien ?

Non, car cela peut poser des risques sanitaires.

> Le compost est chaud, est-ce normal ?

Oui. Cette montée en température naturelle provient de l'action de micro-organismes qui dégradent la matière organique. La température (jusqu'à + de 55°C) permet une hygiénisation du compost.

> Mon bioseau est cassé, que faire ?

Le référent peut vous fournir un nouveau bioseau mais un seau récupéré chez un restaurateur fait parfaitement l'affaire.

> J'aimerais bien composter également, comment dois-je procéder ?

Il suffit de prendre contact avec le référent du site qui vous fournira un bioseau pour stocker

les déchets quelques jours et un mémotri. Il vous suffit d'apporter vos déchets de cuisine dans le composteur d'apport. En échange, un petit coup de main au référent pour les retournements et la récolte sont bienvenus.

> Le site de compostage partagé va attirer les mouches !

Pour éviter la présence de mouches, enfouissez vos biodéchets à l'aide de la griffe et recouvrez le tout d'un peu de matière sèche (broyat, feuilles mortes...).

> J'ai plein de 'petites mouches' chez moi, comment m'en débarrasser ?

Stockez vos biodéchets dans un récipient muni d'un couvercle ou recouvert d'un torchon. Apportez régulièrement vos biodéchets sur le site de compostage. Petite astuce, mettez au fond du bioseau une feuille d'essuie-tout ou de journal qui absorbera les jus.

> J'ai entendu qu'il ne fallait pas mettre d'agrumes, est-ce exact ?

Oui. Les agrumes ne sont pas acceptés sur le site de compostage car un peu contraignants à gérer. Cependant, il s'agit de matière organique donc par définition compostable.

> Je n'ai pas l'utilité du compost, pourquoi je composterais ?

Le compost obtenu est à disposition des résidents pour le repotage de leurs plantes ou la création de jardinières. Composter ses biodéchets de cuisine permet de réduire sa production de déchets et contribuer à la qualité de notre cadre de vie.



Votre maître-composteur est
votre interlocuteur privilégié :
n'hésitez pas à
lui demander conseil.

Les maîtres-composteurs de
la Métropole du Grand Nancy :
03 83 91 83 56

> dechets@grandnancy.eu



TOUS **ECO** RESPONSABLES

métropole
GrandNancy

dechets.grandnancy.eu